



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitaliers, **FPSH**

Docteur Michel Dru
Président

Docteur Nicole Smolski
Vice-Présidente

Docteur Max-André Doppia
Secrétaire Général

Communiqué de presse du 18 octobre 2008 **Attention : petites magouilles au sommet !**

Le mouvement de grève de deux jours et deux nuits lancé par le SNPHAR et rejoint par la majorité des praticiens dans les hôpitaux est **un succès numérique**. Les observateurs auront noté qu'en moyenne **60 % des praticiens étaient grévistes** dont près de 90 % des anesthésistes. Le SNPHAR félicite tous les médecins hospitaliers de leur mobilisation.

Mais face à cette réalité, **à trop jouer avec la sémantique, le ministère prend de gros risques** : celui de perdre tout crédit, tant sur le dossier retraite des praticiens hospitaliers, que sur l'ensemble des dossiers et projets dont il assure la promotion... car ses méthodes de calcul sont, disons-le clairement, malhonnêtes !

Le ministère a demandé aux Directions deux indicateurs du suivi de la grève :

- Le **TAUX de PARTICIPATION** qui correspond aux praticiens absents pour fait de grève, mais exclut les médecins grévistes réquisitionnés.
- Le **TAUX de MOBILISATION** qui correspond aux médecins se déclarant grévistes.

C'est ainsi qu'on arrive à des distorsions telles qu'à Rennes, alors que 71,5% des médecins sont grévistes, le ministère n'en retient que 32% ! La différence est représentée par les médecins grévistes réquisitionnés.

C'est face à l'intensité de la mobilisation des PH de toutes spécialités, que le ministère est obligé de semer la confusion. Mais les médecins savent, eux, ce qui s'est passé sur le terrain. Et toute la presse régionale ne s'est pas trompée, car elle aussi était présente.

Comment s'étonner des réactions de défiance actuelle face à des pouvoirs publics qui nient l'intensité de la réaction face à la casse des retraites ?

Les médecins hospitaliers ne comprennent pas le silence actuel du gouvernement. Ils refuseront que leurs retraites fassent l'objet d'un accord au rabais, et sont prêts à se mobiliser encore pour maintenir un niveau de retraite proche de 66% du dernier salaire.

Le Conseil d'administration du SNPHAR décidera, dès la semaine prochaine, de la suite à donner à ce mouvement de grande ampleur. Nous attendons un geste des pouvoirs publics, mais nous n'attendrons pas la fin du mois d'octobre.

SAMU 94
Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service de chirurgie générale et de
transplantation hépatique
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr

Pôle Anesthésie Réanimation SAMU
Niveau 06
CHU Côte de Nacre
14033 Caen Cedex
tél 02 31 06 47 36
✉ max-andre.doppia@snphar.com